



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2017

Participants :

Présents : M. Begnis, Danten, Gallot, Haziza Ravenscroft.
Mmes Anders, Garrec, Kamblé, Montrat.

Excusés : Mme Hamzaoui-Essoussi, Marcil, Proucelle, M. Chambrial, Sauvé.

Invités : M. Pilote

La séance est ouverte à 18 h 16 par Mme KAMBLÉ.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : M. Danten)
Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Conflit d'intérêts

Il y aura un conflit d'intérêts pour les membres du personnel pour la dernière question.

3. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2017

Proposition : Que le procès-verbal du 22 mars 2017 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Danten; Appuyée : Mme Hamzaoui-Essoussi)
Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Plan stratégique

Proposition : Que la version publique du Plan Stratégique 2017-2022 soit adopté. (Proposée : Mme Hamzaoui-Essoussi; Appuyée : M. Danten)
Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente



Lycée Claudel



Le comité exécutif s'est réuni le 12 avril et le 4 mai. Il a traité le prêt pendant les deux rencontres, alors que le 4 mai, il a aussi traité d'autres sujets :

1. Le prêt :

Voir le rapport du trésorier.

2. La campagne de financement :

Voir le rapport de BNP.

Il est très important que tous les administrateurs fassent un don à cette campagne pour montrer que nous la soutenons de façon unanime.

3. Les ressources humaines :

Le comité exécutif a discuté du recrutement d'une personne qui sera responsable des activités périscolaires. Il est primordial que le lycée puisse présenter une offre de ces activités aux parents avant que ces derniers inscrivent leurs enfants aux programmes ailleurs, par exemple, offert par la Ville d'Ottawa entre autres.

4. Rencontres des comités :

- a) Le comité finance s'est rencontré le 13 avril et le 11 mai. Pendant la première rencontre, le comité composé de la présidente, du trésorier, du proviseur et du DAF, a discuté du prêt ainsi que la restructuration de certains pôles pour pouvoir bien répondre aux besoins des parents et pour atteindre les objectifs du CA selon son plan stratégique – garder et attirer des élèves. Le 11 mai, le comité a étudié les différentes propositions des banques qui seront présentées au CA.
- b) Le comité règlement (partie « meilleures pratiques ») s'est rencontré le 9 mai. Le comité a travaillé sur un règlement interne auquel tous les administrateurs doivent adhérer en assurant un bon fonctionnement du CA. En même temps, le comité a légèrement modifié le règlement. Ces deux documents modifiés ont été envoyés au comité exécutif.
- c) Travail à faire d'ici fin juin :
 - Valider le fonds de solidarité : le trésorier a travaillé sur les modalités qui seront présentées au comité exécutif en juin, puis au prochain CA.
 - Envoyer les résultats des tests pour la qualité de l'air et l'amiante.
 - Valider le budget 2017---2018.



7. Rapport du Proviseur

La proviseur fait un point sur les inscriptions à date.

1 – Vie de l'établissement – quelques faits marquants non exhaustifs

- Le conseil d'établissement du 27 mars a voté le calendrier 2017-2018, qui a été validé par l'AEFE. Disponible sur le site web du Lycée.
- Les épreuves du Baccalauréat débuteront le 19 mai par l'épreuve écrite de philosophie.
- Une élève de 1ère S est invitée à recevoir le 1er prix de la critique du court métrage au festival de Cannes le samedi 20 mai.
- Trois élèves de 5ème sont invitées à recevoir un prix dans le cadre du concours « jeunes cartographes recherchés » au musée de la civilisation de Québec le 2 juin.
- L'élève du Lycée Claudel sélectionnée pour la finale « Ambassadeur en Herbe » à Paris s'est désistée. La finale zone a permis à cinq élèves de se rendre à Brooklyn et de profiter pour visiter New York.
- « Claudel en scène » : soirée théâtre mémorable avec deux pièces de très grande qualité. Remerciements aux deux enseignantes, Mesdames Elliott et Scubla, qui nous quittent, et qui auront permis aux élèves de donner la mesure de leurs talents sur scène pendant trois années.
- Spectacle de danse du Primaire : sur le thème des 150 ans du Canada, les parents ont pu apprécier un spectacle magnifique de leurs enfants.
- Maths-en-JEANS : 2ème congrès de la zone Amérique du Nord qui s'est déroulé à l'UDM à Montréal. 180 élèves participants, cinq établissements AEFE représentés, avec en prime des animations Mathémagie de Dominique Souder, qui fut notre invité pendant deux jours avant le congrès.
- Concert annuel des élèves musiciens
- Conférences sur l'intimidation avec Alain Pelletier
- « Claudel en spectacle - Gala » : un très beau spectacle organisé par les élèves de Terminale qui a mis en lumière les talents divers et variés de nos élèves.
- Commémoration de la bataille de la crête de Vimy et plantation d'un chêne de Vimy : une idée originale de M. Gallot, professeur d'histoire, pour fêter ce centenaire, et un moment de



Lycée Claudel



recueillement émouvant organisé par la Direction. Merci à tous ceux qui ont permis d'aboutir à cette commémoration solennelle qui s'est déroulée en présence de nombreux élèves, de la Présidente du CA et de représentants de l'ambassade de France au Canada. Un chêne a été planté devant le lycée.

- Échange avec le Lycée Molière de Madrid. : 24 élèves sont en Espagne du 15 au 21 mai et leurs correspondants espagnols seront chez nous en juin.
- Conférences sur l'intimidation par Alain Pelletier pour les élèves et les adultes
- Partenariat avec le service culturel de l'ambassade de France : Rip Hopkins, photographe retenu pour l'exposition Canada/Canada est venu de nouveau au lycée pour rencontrer les élèves qui avaient travaillé avec lui. Les élèves de 4ème ont bénéficié d'un spectacle surpris « Apprendre à rêver » et ont pu débattre avec une comédienne sur théâtre et réalité, mais aussi sur les réseaux sociaux et leurs dangers.

2- Santé et Sécurité

- CMSST

Le comité est maintenant en place, comme prévu par les dispositions de la convention collective.

- Tests sur l'amiante et la qualité de l'air : les résultats des tests conduits par Patterson Group démontrent qu'il n'y a aucune particule d'amiante en suspension dans l'établissement et que la qualité de l'air est dans les normes des lois de Santé Canada. Il n'en demeure pas moins qu'il est recommandé de renouveler l'air des anciens bâtiments.

3- GRH

- Équité salariale : le processus est en phase de finalisation et des réunions de conclusion sont prévues.
- Recrutements pour la rentrée 2017



Lycée Claudel



- Tous les personnels résidents recrutés pour la rentrée ont obtenu leur détachement auprès du Ministère de l'Éducation nationale français. Ils doivent désormais obtenir leur visa pour travailler au Canada.
- Personnels de droit local : 3 enseignants à temps complet ont été recrutés en probation, deux enseignants intérimaires pour remplacement ou compensation de mi-temps
- Une enseignante en Primaire revient après un congé sans solde d'un an
- Le recrutement d'un personnel responsable des activités périscolaires est prévu

4- Contentieux

Notre assureur a enfin répondu et nous a avisés que la police d'assurance couvre le Lycée et certains de ces employés dans la troisième action de [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

8. Rapport du Trésorier

1 - États financiers

a) Budget

Le budget arrêté à fin avril est dans les grandes lignes conforme aux prévisions.

En termes de recettes, il n'intègre pas le versement du Ministère des Affaires étrangères parvenu très tardivement.

En termes de dépenses, ont été intégrés dans la rubrique frais divers les 75 00\$ relatifs à la levée de fonds (honoraires BNP et salaires de la personne embauchée pour cette mission). Dépenses plus importantes que prévues pour les postes salaires personnels locaux et avantages sociaux.



Les postes gaz et électricité devraient également dépasser les prévisions (augmentation des tarifs)

b) Cash-flow
RAS

2 - Emprunt

cf tableau comparatif des offres

Il est à noter que dans l'hypothèse du choix de l'offre de la Banque Nationale, 2 conditions constituent un préalable :

- avoir constitué le dossier de demande de cautionnement auprès de l'état français (il n'est pas demandé d'avoir obtenu le cautionnement)
- produire une étude environnementale.

La Banque Nationale impose également des frais d'ouverture de dossier d'un montant de 0,2% du montant financé (soit 34 000\$)

A ces frais devront être ajoutés, que le CA choisisse la proposition BMO ou celle de Banque Nationale les frais légaux (honoraires avocat).

Par ailleurs, il a été demandé les informations suivantes :

- confirmation du montant de la pénalité si remboursement emprunt actuel en juin,
- montant remboursable par anticipation ne donnant pas lieu à versement d'indemnité,
- impact de ce remboursement anticipé sur le montant de l'indemnité.

Notes sur le tableau comparatif des offres :

Le tableau comparatif des offres des banques concernant la renégociation éventuelle de l'emprunt que nous avons contracté avec la BMO. L'ensemble des offres portent sur une période à taux fixe de 4 ans soit 48 mois. Le montant de 17 000 000 \$ emprunté correspond au restant du capital dû + 950 000 \$ de pénalités + 700 000 \$ de financement de travaux. On ne peut pas s'appuyer entièrement sur la campagne de financement.

Le montant des pénalités est de 950 000 \$.



Lycée Claudel



La première colonne du tableau vous montre notre emprunt actuel, le nombre de mois restant pour l'amortissement, le taux les versements annuels (capital et intérêt) ainsi que le montant des intérêts restant sur la période qu'il reste à taux fixe (soit 40 mois).

La deuxième colonne du tableau correspond à une offre de la BMO pour une négociation globale Capital restant + prêt de 700 000 \$ pour les toitures et la ventilation à un taux de 4,23 % sur le même principe que les autres. A savoir le différentiel d'intérêt restant entre le prêt actuel et la nouvelle offre ainsi que le supplément de trésorerie dégagé par l'offre. L'ensemble des offres sont sur ce principe.

Les autres colonnes présentent chaque offre sur ce principe.

L'offre en jaune de la Banque Nationale scinde notre emprunt en deux parties dont une correspond à du crédits rotatif (marge de crédits sur laquelle nous placerions de l'excédent de trésorerie pour faire baisser notre taux).

Les différences en termes de taux d'intérêt sont conséquentes et pour certaines matchent pratiquement notre pénalité sur 40 mois. Ce qui veut dire que nous empruntons plus en dégageant des marges budgétaires et de trésorerie.

La ligne 'différence d'intérêt etc...' correspond à la différence entre le montant de nos intérêts actuels sur 40 mois et la proposition de chaque banque sur la même période. Idem pour la ligne cash flow.

On a fait le choix d'un taux fixe pour une période de 4 ans. Si on négocie pour 10 ans un taux fixe, on n'a pas de marge de négociation. Dans 48 mois, si on veut renégocier, on n'a pas de pénalités. L'amortissement restant, c'est 219 mois. Mais on a fait le choix de s'endetter pour 20 ans, donc 240 mois.

La proposition la plus favorable est celle de la Banque Nationale. Après 4 ans, presque la totalité de la pénalité sera absorbée, avec l'avantage d'avoir des paiements d'intérêts de moins de



Lycée Claudel



200 000\$ par an à intégrer au budget et d'améliorer le fonds de roulement. Les coûts annexes sont de 0,2%. Le changement a également été discuté avec les équipes en interne.

La proposition permet d'anticiper des remboursements plus rapidement, et de dégager des marges sur le budget, qui peuvent être allouées à des investissements ou à une réduction des augmentations des frais de scolarité. C'est une discussion que l'on peut avoir plus tard. En termes de trésorerie et d'intérêts, c'est clairement avantageux.

Un administrateur propose une rencontre supplémentaire avec BMO pour les mettre devant la meilleure offre. Le DAF indique qu'il n'ira pas se présenter à la BMO avec les offres des concurrents.

Un administrateur propose de payer une partie par anticipation pour réduire la pénalité.

Un administrateur questionne le degré d'urgence du financement, et la façon que ça s'inscrit dans la logique de l'évolution des travaux, de la campagne de financement, etc.

Les membres sont tranquilisés par le coût supplémentaire de l'opération car les fonds supplémentaires pourraient être dépensés sur les priorités stratégiques, les urgences, ou le remboursement de la dette. On s'engage à cette dépense, car on veut améliorer les choses après, et on ne souhaite pas que ça aille dans une direction complètement différente. On souhaite donc donner quelques directives sur l'utilisation de l'argent qui est dégagé. On s'engage dans une stratégie de cash flow et parce que c'est lié à des éléments particuliers.

Proposition : Que le Dr. Sauvé et le DAF communiquent avec la BMO afin d'établir si la banque peut faire une offre plus attractive que celle de la Banque Nationale. La réponse doit être reçue avant le mercredi 24 mai à 16h.

(Proposée : M. Sauvé; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Selon les résultats de cette dernière communication avec la BMO, le C.A. procédera à un vote électronique, dont les termes ont été longuement discutés.



Lycée Claudel



Campagne de financement :

On est à 100 000\$ aujourd'hui. Ça s'annonce bien. Au niveau des employés, on est à 12% de dons. Quelques dons supérieurs, quelques refus. On a eu quelques retours du MAE des gens qui ont refusé de donner.

LE DAF annonce que son remplaçant sera Rachid SALAMA, qui est actuellement à Tokyo. Il a l'habitude de travailler dans un établissement conventionné.

Le Dr. Sauvé demande que l'année prochaine, lorsqu'on négocie le renouvellement des assurances, d'intégrer une augmentation de la couverture, compte tenu de l'augmentation des coûts et des poursuites.

9. Questions diverses

a) Règlement interne au C.A.

Proposition : Que le C.A. adopte le Règlement intérieur tel que présenté.

(Proposée : M. Gallot; Appuyée : Mme Anders)

Proposition adoptée à l'unanimité.

b) Règlement de la Corporation

Le comité propose certaines modifications au Règlement.

Proposition : Que le C.A. adopte le Règlement intérieur tel qu'amendé par les membres.

(Proposée : M. Gallot; Appuyée : Mme Anders)

c) Dôme PGS

Pas de nouvelles. On va les relancer.

C'est l'occasion de faire le carottage du terrain. La Direction va donner l'instruction de procéder à M. Pilote.



d) Demande de congé parental

Proposition : Que le C.A. accorde un congé parental pour de Mme. Valérie Pellerin, pour l'année scolaire 2016-17.

(Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Anders)

Proposition adoptée à l'unanimité.

e) Ressources humaines

Conformément au Règlement, les membres du personnel quittent la salle.

La Directrice de développement a présenté sa démission. Il y a des besoins, notamment tout l'aspect communication et site web, marketing, publicité. Il serait souhaitable de recruter des personnels administratifs qui pourraient exécuter les tâches. En particulier, un pôle communication et un pôle des admissions. La Registraire s'occupe de beaucoup des admissions et de la gestion de la base des élèves. Elle a beaucoup de compétences et maîtrise les outils. Il semble utile d'étoffer ce service, et de transférer certaines missions administratives, y compris les contacts avec les fournisseurs des manuels, avec Chartwells, etc. On profite du départ pour créer deux emplois d'exécution.

Les membres discutent longuement des besoins évoqués par le plan stratégique. Il faut redistribuer les tâches et relancer d'autres initiatives. La réflexion pour l'année prochaine, c'est de voir si on bascule sur un autre contrat de service ponctuel pour certaines activités, ou alors chapoter le tout. Un administrateur mentionne que ça doit être une personne qui a de l'initiative.

Proposition : Sur recommandation du Chef d'établissement, le C.A. crée deux postes de personnel administratif pour la rentrée scolaire 2017-18.

(Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Anders)

Proposition adoptée à l'unanimité.



f) Décharge syndicale AEFO

Il y a deux ans, l'AEFO a décidé unilatéralement que nous devons accorder une décharge horaire pour les présidents (de 20%). C'est une décharge horaire qui est remboursée. L'employeur peut aussi chercher la meilleure formulation pour les besoins de l'établissement. Ça peut aussi être des heures supplémentaires. Ça a figuré dans la Convention collective. On a essayé diverses formules. La présidente de l'unité 202 demande une décharge de 20% de son temps. Au-delà des 20%, c'est constamment qu'il y a des réunions et des formations syndicales – c'est remboursé donc ce n'est pas une question d'argent, mais de fonctionnement. Ce n'est pas très agréable aussi pour les enfants.

On a rencontré le syndicat, et ils vont fournir la liste des éléments qui sont compris dans l'activité syndicale. C'est un petit souci.

Le syndicat propose comme solution, pour l'intérêt des élèves, de terminer à 15h30.

11. Clôture de la séance

Proposition : Que le Conseil lève la séance à 22 h 35

(Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 17 mai 2017.

La présidente

Sangita KAMBLÉ

La secrétaire

Katrina ANDERS